

## Dynamisme des embauches en CDI au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, seules les embauches en CDD d'un mois ou moins ne retrouvent pas leur niveau d'avant-crise. Les CDI sont particulièrement dynamiques pour l'ensemble des secteurs, à l'exception de la construction. La situation sanitaire se dégrade ce trimestre imposant aux autorités de prendre des mesures, appliquées dès le 10 décembre. Les discothèques sont fermées et des jauges instaurées dans les lieux accueillants du public assis. Les établissements des HCR restent accessibles aux usagers possédant un pass sanitaire valide. Cependant, ce trimestre ne comporte aucune période de confinement.

Les embauches en CDI restent majoritairement masculines, avec plus de 56% d'hommes. Le recours à des embauches féminines reste plus important dans le secteur des services.

Comparées à la situation d'avant crise, les embauches en CDI progressent de +16,9% en Haute-Corse. Les contrats pérennes restent concentrés en Corse-du-Sud à près de 55%.

Seules les embauches en CDI dans les établissements de 50 à 249 salariés ne retrouvent pas leur niveau d'avant-crise.

### Les tendances

La décroissance trimestrielle relevée fin septembre (-18,9%) s'accroît au 4<sup>ème</sup> trimestre (-41,4% - Tab1), avec une baisse de 10 182 DPAE. Seuls les CDI progressent (+5,6%) avec 224 déclarations supplémentaires et pèsent désormais pour 29,4% des DPAE du trimestre (+13,1 points par rapport à la période précédente – graph 1). Leur croissance annuelle (+979 DPAE) est également plus importante comparée aux contrats non pérennes. Le recours à des CDD de plus d'un mois diminue fortement par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre (-63,4%), avec la perte de 7 587 DPAE, mais ils atteignent et dépassent leur niveau d'avant-crise (+159 DPAE). A contrario, les CDD d'un mois ou moins diminuent de 3,7% (-223 DPAE) et pèsent pour 40,2% des embauches du trimestre. Ils sont majoritairement concentrés dans les services (70% - Graph2). La répartition dans les grands secteurs d'activité des CDI et des CDD de plus d'un mois est quasiment similaire.

**TABLEAU 1**

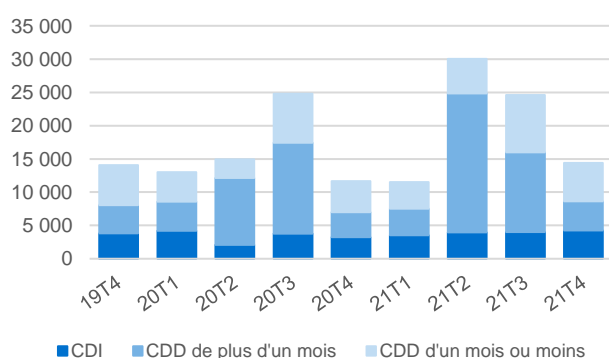
**Evolution des déclarations d'embauches par type de contrat**

	Déclarations d'embauches		Evolution par rapport au	
	2021T4	2021T3	2020T4	2019T4
CDI	4 234	5,6%	30,1%	11,3%
CDD de plus d'un mois	4 389	-63,4%	17,7%	3,8%
CDD d'un mois ou moins	5 799	-32,7%	23,6%	-3,7%
<b>Total</b>	<b>14 422</b>	<b>-41,4%</b>	<b>23,5%</b>	<b>2,6%</b>

Source : Urssaf

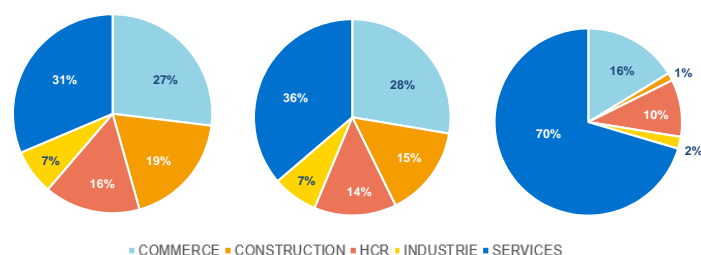
**GRAPHIQUE 1**

Evolution trimestrielle selon le type de contrat



**GRAPHIQUE 2**

Répartition des contrats par secteur d'activités





## Les secteurs les plus dynamiques

Avec 39 DPAE enregistrées ce trimestre, les embauches en CDI dans le commerce de détail hors magasin, éventaires et marchés sont particulièrement dynamiques ce trimestre. Elles affichent une des plus fortes évolutions annuelles (+178,6%) avec le gain de 25 DPAE, mais également par rapport à la situation d'avant-crise (+38 DPAE). Le commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication progresse également fortement par rapport à fin 2019 (+180%), avec 27 déclarations supplémentaires. Le recours à des CDD de plus d'un mois augmente en annuel de 255,6% dans les activités récréatives et de loisirs (+23 DPAE), qui n'étaient pas autorisées à exercer au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020. Avec 131 DPAE en CDD de plus d'un mois recensées ce trimestre, les activités des autres organisations associatives enregistrent une croissance annuelle de près de 130%. Comparés à fin 2019, ce sont l'entretien et réparation de véhicules automobiles et l'hébergement médicalisés qui affichent les plus fortes évolutions avec respectivement +57,1% et + 52,2%.

## Le secteur du commerce.....

Les CDI du secteur du commerce progressent en annuel avec +41,6% (gain de 335 DPAE), mais également comparés à fin 2019 avec +19,0% (+216 DPAE). En annuel, les CDD de plus d'un mois gagnent 265 DPAE (+28,0%) et 206 DPAE par rapport à la période d'avant crise (+20,5%).

Les graphiques 3 et 4 recensent les activités du secteur du commerce, qui ont enregistré le plus d'embauches. 1 140 DPAE en CDI et 1 213 en CDD longs ont été comptabilisées au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021. Malgré une situation sanitaire dégradée dès la mi-décembre, aucun confinement n'est imposé, permettant au secteur de poursuivre son activité. Avec 48 DPAE en CDI ce trimestre, le commerce de véhicules automobiles sort du top 5 (-22,9% par rapport à fin 2019) au profit du commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac, dont les embauches progressent de +38,4% et de +21,4% pour les CDD de plus d'un mois.

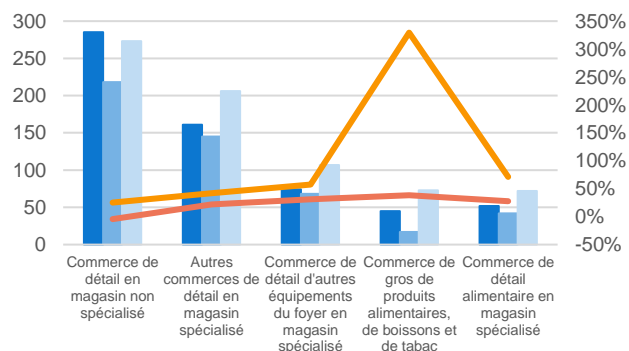
Avec 273 DPAE en CDI, le commerce de détail en magasin non spécialisé conserve sa position mais perd 12 déclarations par rapport à fin 2019 (-4,4%). Les CDD de plus d'un mois ne suivent pas cette tendance (+28,5%). Pour ce type de contrat, les autres commerces de détail en magasin spécialisé conservent la tête du top 5 avec 301 DPAE recensées ce trimestre (+20,4%). Pour cette activité, les contrats pérennes sont également dynamiques (+21,8% par rapport à fin 2019). Le commerce de détails d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé poursuit sa croissance avec 101 CDD de plus d'un mois (+31,2% comparés à la situation d'avant crise) et 107 en CDI (+30,8%). Le commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé reste dynamique indifféremment du type de contrat. Pour cette activité, les contrats pérennes retrouvent et améliorent leur niveau d'avant crise (+27,8%). Les CDD de plus d'un mois suivent la même tendance (+27,0%) avec 80 déclarations recensées ce trimestre.

## Les secteurs les moins dynamiques

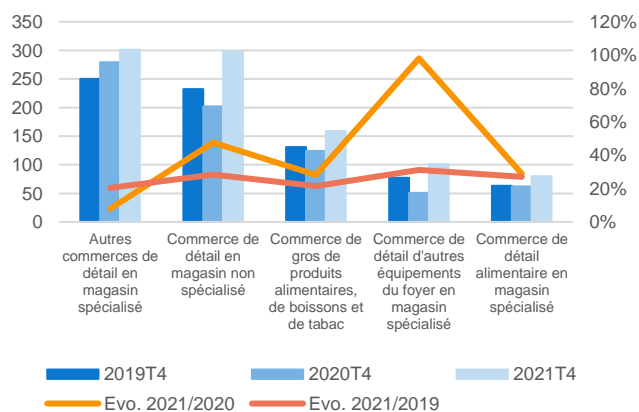
Par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, les contrats pérennes dans l'hébergement médicalisé reculent de 24,4%, avec la perte de 10 DPAE. Alors qu'ils progressaient de +11,3% dans les activités des sièges sociaux en 2020, les CDI régressent de 14,6% ce trimestre. Par rapport à fin 2019, les embauches en CDI dans les autres travaux de construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels diminuent de 32,5%. Les autres transports terrestres de voyageur suivent la même tendance avec la perte de 14 DPAE (-30,4%). Le recours à des CDD de plus d'un mois diminue en annuel plus fortement dans les travaux de finition (-27,3%) mais également dans les activités de soutien aux entreprises n.c.a (-22,2%). Comparé à la situation d'avant-crise, le repli reste cependant plus marqué pour ce type de contrat dans les activités de sièges sociaux (-37,9%), qui enregistrent 44 déclarations en moins en CDD de plus d'un mois. Les DPAE en contrat non pérenne dans les débits de boissons ne retrouvent pas leur niveau d'avant-crise et diminuent de 34,1% (-29 DPAE).

## GRAPHIQUES 3 et 4

### Principales embauches en CDI



### Principales embauches en CDD de plus d'un mois



Source : Urssaf



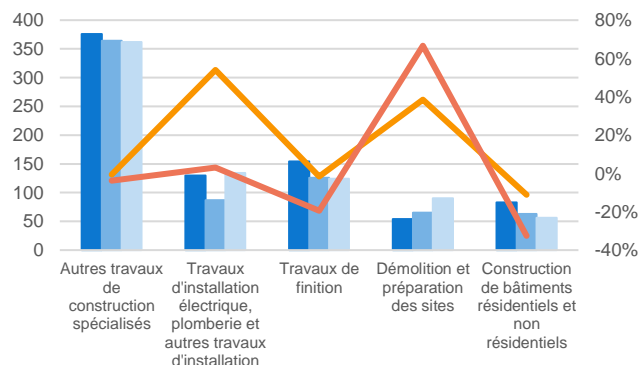
**Le secteur de la construction .....**

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, les CDI progressent en annuel de +8,2% avec le gain de 60 DPAE mais diminuent par rapport à la situation d'avant crise (-4,1%). Les CDD de plus d'un mois régressent aussi bien en annuel (-2,9%) que par rapport à la fin d'année 2019 (-17,2%).

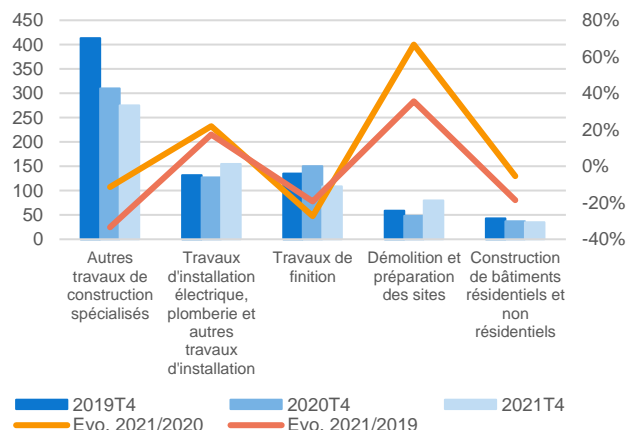
Les DPAE sont principalement concentrées dans les autres travaux de constructions spécialisés avec 45,7% des CDI et 41,5% des CDD de plus d'un mois. Le nombre de DPAE est en recul en annuel avec une diminution de 2 CDI (-0,6%) et de 35 pour CDD longs (-11,3%). Aucun ne retrouve son niveau d'avant crise. Ils affichent un recul respectif de -3,7% et -33,4%. Indifféremment du type de contrat, les travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation et les activités de démolition et préparation de sites sont les seules activités du secteur de la construction à progresser par rapport à fin 2019. La forte progression (+66,7%) est identique pour les deux types de contrat dans la démolition et préparation de sites. Les embauches en CDI dans les travaux de finition poursuivent leur décroissance par rapport à fin 2019, avec la perte de 30 déclarations. La tendance est la même pour les contrats non pérennes (-19,3%). Le besoin en renfort en CDI et en CDD de plus d'un mois dans la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels ne retrouve pas son niveau de 2020 et 2019. Au 4<sup>ème</sup> trimestre, le secteur de la construction manque de dynamisme et peine à retrouver son niveau d'avant crise, avec un total recensé sur la période de 792 DPAE en CDI et 663 en CDD de plus d'un mois.

**GRAPHIQUES 5 et 6**

**Principales embauches en CDI**



**Principales embauches en CDD de plus d'un mois**



Source : Urssaf

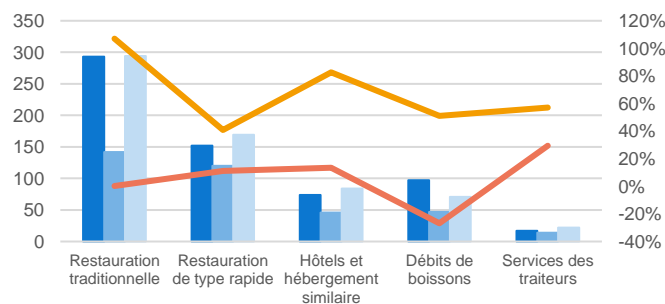
**Le secteur des Hôtels, Cafés et Restaurants....**

Avec 662 DPAE, les CDI gagnent en annuel 269 déclarations et retrouvent leur niveau de 2019. Les CDD de plus d'un mois comptabilisent 594 DPAE et évoluent en annuel de +51,9%. Pour ce type de contrat, la tendance par rapport à fin 2019 est à la baisse (-11,6%).

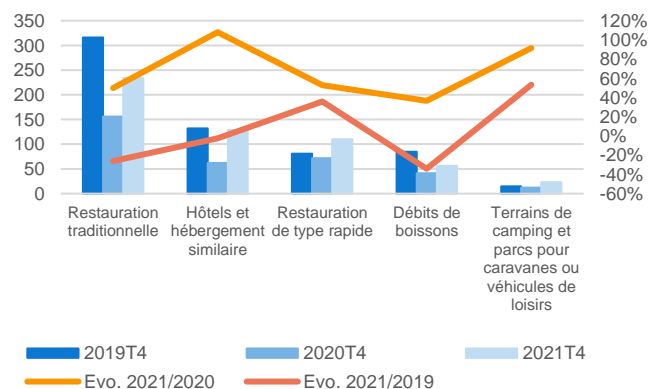
La dégradation de la situation sanitaire contraint les autorités à fermer uniquement les discothèques dès le 10 décembre. L'accès aux établissements des HCR reste possible sur présentation d'un pass sanitaire valide. La situation est donc plus favorable aux embauches par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 qui était partiellement confiné. 44,4% des embauches en CDI et 39,4% des CDD de plus d'un mois sont concentrées dans la restauration traditionnelle. Par rapport à la fin d'année 2019, les CDI conservent leur niveau tandis que les embauches en CDD de plus d'un mois diminuent de 26,0%, avec la perte de 82 DPAE. La restauration de type rapide renoue avec la croissance avec 169 DPAE en CDI (+11,2%) et 110 en CDD longs (+35,8%). A contrario, les embauches dans les débits de boissons affichent la décroissance la plus importante du top 5 des CDI (-26,8%) et des CDD de plus d'un mois (-34,1%), avec respectivement 26 et 29 DPAE en moins. Le besoin en renfort en CDD de plus d'un mois dans les hôtels et hébergement similaire est légèrement inférieur à celui de 2019 (-3 DPAE), alors qu'il augmente pour les contrats pérennes (+10 DPAE). Avec 22 DPAE en CDI enregistrées ce trimestre, le service des traiteurs conserve sa position (+29,4%) alors qu'elle disparaît du top 5 des CDD longs au profit des terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs, avec 23 DPAE.

**GRAPHIQUES 7 et 8**

**Principales embauches en CDI**



**Principales embauches en CDD de plus d'un mois**



Source : Urssaf



### Le secteur de l'industrie....

Les embauches en CDI progressent de +31,2%, avec 74 DPAE en plus en annuel, pour atteindre le chiffre de 311. Avec 327 DPAE, les CDD de plus d'un mois suivent également cette tendance à la hausse et gagnent 64 DPAE (+24,3%). Par rapport à la situation d'avant crise, les embauches dans ce secteur évoluent de +15,2% pour les CDI et +9,0% pour les CDD de plus d'un mois.

Les industries agro-alimentaires conservent leur 1ère place au top 5 et pèsent pour 69,1% des CDI avec 215 DPAE et 63,9% des CDD longs (209 DPAE). Ils dépassent le nombre d'embauches enregistrées au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019, avec respectivement +23,6% et +18,1%. Les DPAE dans l'industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines poursuivent leur croissance par rapport à fin 2019 avec +31,8% pour les CDI et +28,6% pour les CDD longs. Pour les contrats pérennes, la croissance est plus marquée dans le secteur de la production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution (+46,2%). Les CDD de plus d'un mois ne suivent pas cette tendance et diminuent de 21,4%. La métallurgie et fabrication de produits métalliques intègre le top 5 des contrats pérennes avec 16 DPAE recensées, en lieu et place du bois et papier, qui n'enregistre que 3 DPAE ce trimestre. En parallèle, les CDD de plus d'un mois dans le bois et papier ne progressent pas en annuel mais dépasse leur niveau de fin d'année 2019 (+8,3%). Pour ce type de contrat, la métallurgie et fabrication de produits métalliques enregistre ce trimestre 2 DPAE de moins par rapport à la situation d'avant-crise (-12,5%). La tendance est la même pour les contrats pérennes rattachés à l'industrie des plastiques et autres produits non minéraux (-9,1% avec la perte de 2 DPAE).

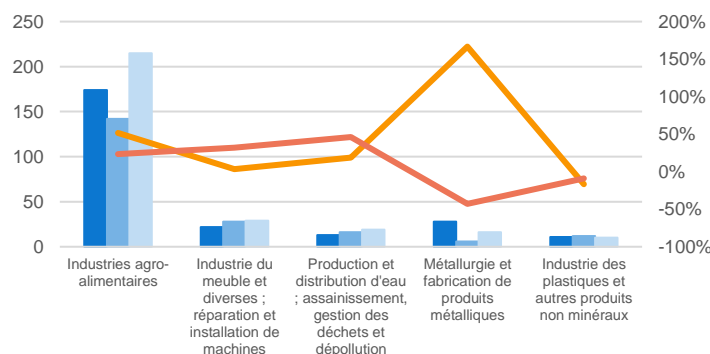
### Le secteur des services....

En annuel, les CDI progressent avec un gain de 241 DPAE (+22,2%) la tendance est identique pour les CDD de plus d'un mois qui gagnent 148 DPAE (+10,3%). Par rapport à fin 2019, les CDI et les contrats non pérennes évoluent respectivement de +18,3% et +9,8%.

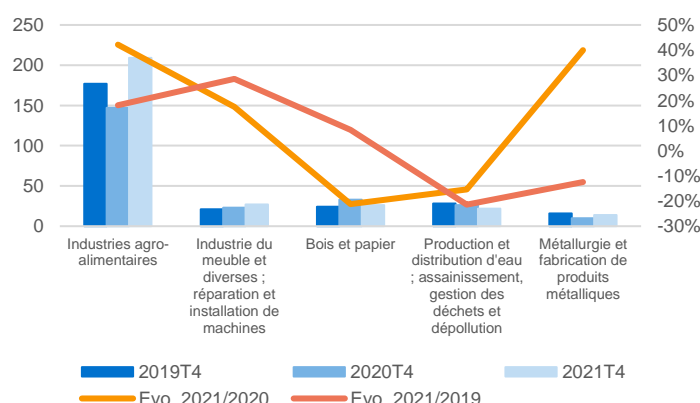
Au 4<sup>ème</sup> trimestre, le secteur des services compte 1 329 DPAE en CDI et 1,592 en CDD de plus d'un mois. Avec 220 contrats pérennes rattachés aux activités juridiques, de conseil et d'ingénierie, l'activité prend la tête du top 5 et reste dynamique par rapport à fin 2019. Les CDD de plus d'un mois ne suivent pas cette tendance à la hausse avec la perte de 33 DPAE. Pour ce type de contrat, les activités de services administratifs et de soutien restent en tête du top 5 avec 306 DPAE. Si elles décroient en annuel, elles progressent de +4,8% par rapport à fin 2019. Avec 219 DPAE en CDI, ce secteur aura privilégié le recours à des contrats pérennes (+21,7% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019). Avec 83 DPAE en CDI et 127 en CDD longs, les activités pour la santé humaine sortent de leur top 5 au profit des autres activités de services, qui progressent respectivement de +35,5% et +15,8%. Les embauches dans l'action sociale et hébergement médico-social progressent aussi bien pour les CDI (+10,7%) que pour les CDD longs (+38,2%). Avec 149 DPAE en CDI, le secteur des transports et entreposage reste stable par rapport à fin 2019. Les contrats non pérennes rattachés à cette activité améliorent leur niveau d'avant-crise (+5,0%), avec 188 DPAE recensées ce trimestre.

### GRAPHIQUES 9 et 10

#### Principales embauches en CDI



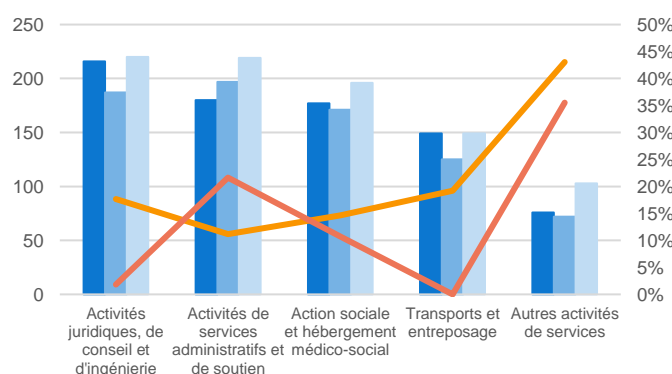
#### Principales embauches en CDD de plus d'un mois



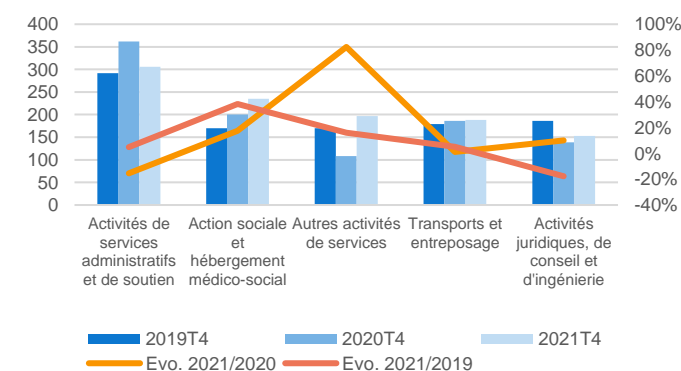
Source : Urssaf

### GRAPHIQUES 11 et 12

#### Principales embauches en CDI



#### Principales embauches en CDD de plus d'un mois



Source : Urssaf

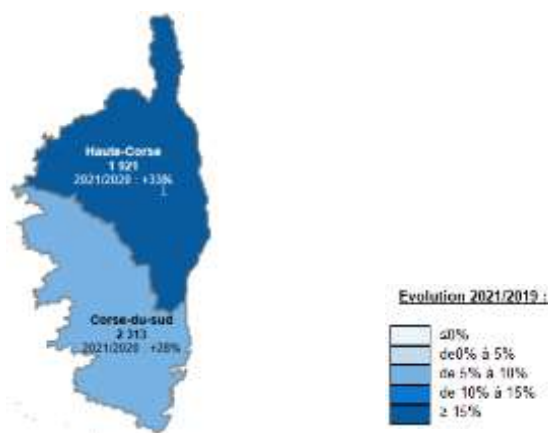




## Hausse annuelle des effectifs en CDI plus marquée en Haute-Corse

### CARTE 1

#### Les embauches en CDI



### CARTE 2

#### Les embauches en CDD de plus d'un mois



Source : Urssaf

Les DPAE en CDI restent principalement concentrées en Corse-du-Sud, avec près de 55% des déclarations effectuées au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, représentant un total de 2 313 embauches en contrat pérenne. Pour ce type de contrat, la tendance est à la hausse sur l'ensemble du territoire corse. Cependant, ils évoluent plus fortement par rapport à fin 2019 en Haute-Corse (+16,9% contre +7,0%), qui enregistre 278 déclarations supplémentaires.

Les embauches en CDD de plus d'un mois sont à plus de 52% recensées dans ce département. Avec 5 475 déclarations en CDD de plus d'un mois effectuées ce trimestre, la Haute-Corse affiche une croissance de +9,5%, par rapport à la situation d'avant-crise. La Corse-du-Sud ne suit pas cette tendance, avec la perte de 41 DPAE (-1,9%).

### Les CDI par taille d'entreprise

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, les embauches augmentent de 30,1% en annuel et de 11,3% par rapport à fin 2019.

Seuls les établissements de 50 à 249 salariés ne retrouvent pas leur niveau d'avant-crise (-93 DPAE), en raison d'un recul de 37,3% dans le commerce et de 25,7% dans les HCR. Pour ces établissements, 48% des DPAE du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 appartiennent au secteur des services, qui ne gagnent que 3 déclarations (+1,3%) comparées à fin 2019.

50,6% des DPAE du trimestre sont enregistrées par les établissements de moins de 10 salariés, qui progressent aussi bien en annuel (+473 DPAE), que par rapport à fin 2019 (+268 DPAE). Cette croissance profite à l'ensemble des secteurs et plus particulièrement au commerce et aux services, qui enregistrent respectivement une hausse de +34,2% et +24,6%, par rapport à fin 2019.

Les établissements ayant 250 salariés et plus sont les plus dynamiques ce trimestre avec +177 DPAE en annuel et +155 par rapport à fin 2019. Leurs embauches sont concentrées à hauteur de 50% dans les services et 47% dans le commerce où elles progressent en nombre de +97 et +55.

Pour les entreprises de 10 à 49 salariés seules les embauches dans le secteur de la construction ne retrouvent pas leur niveau du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 (-17,8%), avec la perte de 53 DPAE. 27% de leurs embauches sont rattachées au secteur du commerce, qui progresse de +41,1% par rapport à la situation d'avant-crise, avec 104 DPAE supplémentaires.

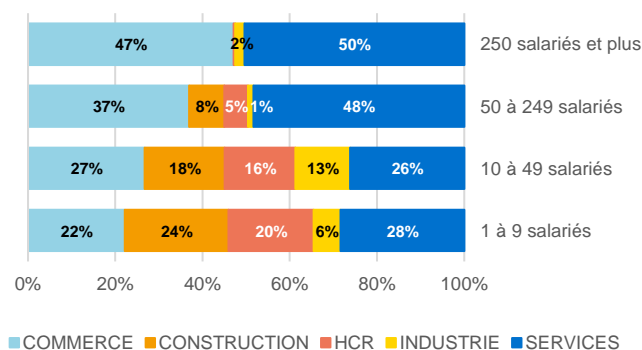
### TABLEAU 2

#### Evolution par taille d'entreprises

	2021T4	Evolutions	
		2021T4 / 2020T4	2021T4 / 2019T4
1 à 9 salariés	2 142	28,3%	14,3%
10 à 49 salariés	1 334	29,9%	8,0%
50 à 249 salariés	482	4,8%	-16,2%
250 salariés et plus	276	178,8%	128,1%
<b>Total général</b>	<b>4 234</b>	<b>30,1%</b>	<b>11,3%</b>

### GRAPHIQUE 13

#### Répartition par taille d'entreprise et secteur d'activité



Source : Urssaf



## Les CDD de plus d'un mois par taille d'entreprise

Les embauches en CDD de plus d'un mois progressent en annuel (+17,7%). Elles atteignent et dépassent leur niveau d'avant crise, indifféremment de la taille de l'établissement. Ceux de moins de 10 salariés sont particulièrement dynamiques en raison d'une augmentation des embauches dans le commerce, l'industrie et les services, avec respectivement +38,3%, +21,8% et +11,0%. Les secteurs de la construction et des HCR accusent une perte de 74 et 56 déclarations par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019.

Pour les établissements de 50 à 249 salariés, le recours à des CDD de plus d'un mois dans le secteur des services évolue de +3,2%, alors qu'ils pèsent pour 56% de leurs DPAE du trimestre. Les embauches dans les établissements de 250 salariés et plus sont concentrées dans les services (78%) et progressent de +17,5% par rapport à fin 2019. Le secteur de la construction ne représente plus que 11% des embauches réalisées par les 10 à 49 salariés (-5,2 points comparé au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019) en raison d'une perte de 73 DPAE (-32,9%).

Indifféremment de la taille de l'entreprise, le recours à des CDD de plus d'un mois dans les HCR diminue par rapport à fin 2019. 94% des embauches du secteur sont recensées dans des établissements de moins de 50 salariés.

## Le profil des embauches en CDI

Les hommes représentent 56,1% des CDI. En annuel, les embauches féminines progressent plus fortement (+37,2%) comparées à celles des hommes (+25,0%). Par rapport à fin 2019, la tendance est la même avec +21,0% pour les femmes et +4,7% pour les hommes.

Dans l'ensemble, la tranche d'âge des 50 ans et plus reste la moins représentée ce trimestre (16%), aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Pour ces dernières, l'évolution est importante en annuel (+40,4%) mais également par rapport à fin 2019 (+37,2% contre -10,6% pour les hommes).

30,6% des femmes et 32,1% des hommes sont âgés de 35 ans à 49 ans. Les embauches des moins de 25 ans restent dynamiques.

45% des femmes embauchées relèvent des activités liées aux services (+27,1% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019). C'est le secteur où les femmes sont les plus représentées comparées aux hommes, avec 62,2%. C'est dans le secteur de l'industrie qu'elles progressent le plus par rapport à fin 2019 (+30,5%). Elles représentent désormais 44,1% des embauches, soit 5,2 points de plus à la période d'avant-crise.

Les embauches masculines sont concentrées à hauteur de 30% dans le secteur de la construction, qui enregistre ce trimestre une baisse de ses besoins par rapport à fin 2019 (-4,5%). Les établissements des HCR restent ouverts à l'exception des discothèques, à compter du 10 décembre. En 2020, la plupart d'entre eux avaient dû fermer leurs portes générant une croissance annuelle de +57,4% pour les femmes et de +77,4% pour les hommes. Par rapport à 2019, seules les embauches féminines progressent (+1,5%) avec 4 déclarations supplémentaires.

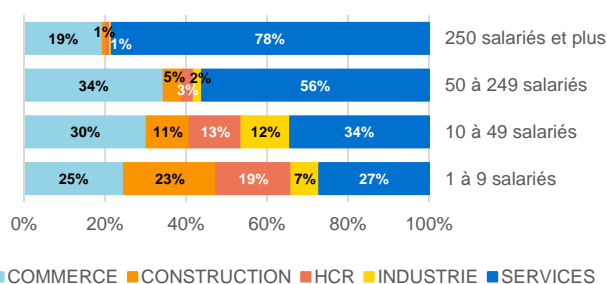
**TABLEAU 3**

### Evolution par taille d'entreprises

	2021T4	Evolutions	
		2021T4 / 2020T4	2021T4 / 2019T4
1 à 9 salariés	2 121	21,1%	4,8%
10 à 49 salariés	1 405	16,6%	2,3%
50 à 249 salariés	632	6,0%	3,4%
250 salariés et plus	231	31,3%	3,6%
<b>Total général</b>	<b>4 389</b>	<b>17,7%</b>	<b>3,8%</b>

**GRAPHIQUE 14**

### Répartition par taille d'entreprise et secteur d'activité



Source : Urssaf

**TABLEAU 4**

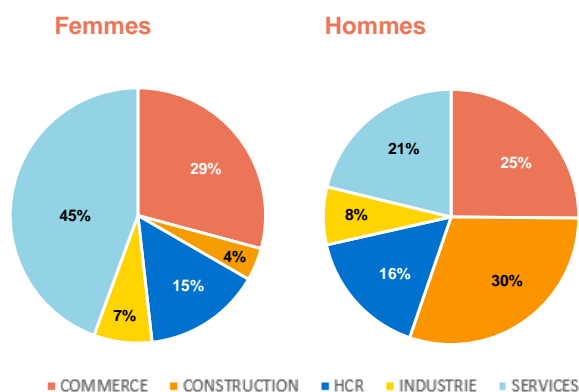
### Répartition âge et sexe

	Femmes	Evolution	Hommes	Evolution
moins de 25 ans	452	48,7%	525	27,4%
de 25 à 34 ans	540	29,5%	707	27,2%
de 35 à 49 ans	569	34,8%	762	30,0%
50 ans et plus	299	40,4%	380	10,1%
<b>Total général</b>	<b>1 860</b>	<b>37,2%</b>	<b>2 374</b>	<b>25,0%</b>

Source : Urssaf

**GRAPHIQUE 15**

### Répartition H/F par secteur d'activité



Source : Urssaf



## Le profil des embauches en CDD de plus d'un mois

Les embauches masculines pèsent pour 53,0% des DPAE du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021. Leur croissance annuelle (+14,6%) est inférieure de 6,8 points à celle des embauches féminines. Seules les embauches masculines n'atteignent pas leur niveau d'avant crise (-4,5% contre +15,0% pour les femmes).

Pour les femmes âgées des 35 à 49 ans, la croissance est plus marquée (+37,1%), alors que pour les hommes ce sont les 50 ans et plus (+32,2%). Les moins de 25 ans restent cependant plus nombreux et pèsent pour 32,4% des embauches féminines et 35,6% des embauches masculines du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021. En nombre, les déclarations concernant des hommes âgés de 25 à 34 ans n'augmentent que de 5 DPAE. Pour les femmes du même âge, ce sont 83 déclarations supplémentaires, qui sont enregistrées ce trimestre. Les plus de 50 ans ne pèsent que 16,0% des embauches féminines ce trimestre, contre 17,3% pour les hommes du même âge.

Les embauches féminines et masculines sont principalement concentrées dans le secteur des services avec respectivement 45% et 28%. Les femmes sont plus nombreuses dans ce secteur et le commerce où elles représentent respectivement 57,7% et 58,2% des DPAE du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021. Avec 626 déclarations dans la construction, le secteur pèse désormais pour 27% des embauches masculines.

### TABLEAU 5

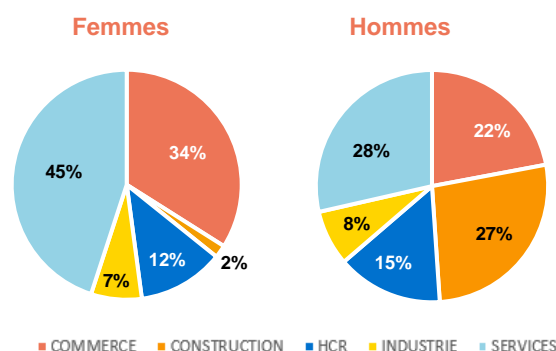
#### Répartition âge et sexe

	Femmes	Evolution	Hommes	Evolution
moins de 25 ans	667	16,2%	828	13,6%
de 25 à 34 ans	524	18,8%	511	1,0%
de 35 à 49 ans	540	37,1%	587	19,1%
50 ans et plus	330	14,6%	402	32,2%
<b>Total général</b>	<b>2 061</b>	<b>21,4%</b>	<b>2 328</b>	<b>14,6%</b>

Source : Urssaf

### GRAPHIQUE 16

#### Répartition par âges et sexe



Source : Urssaf



**Déjà  
paru**

Décembre 2021 - Stat'ur conjoncturel de l'emploi au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021

Novembre 2021 - Stat'ur conjoncturel des embauches au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021

## Sources et méthodologie

Cet encadré est un extrait des éléments méthodologiques détaillés disponibles sur [urssaf.org](http://urssaf.org).

### Les intentions d'embauche

La Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE) s'inscrit dans le cadre des simplifications administratives et des mesures en faveur de l'emploi.

La DPAE recense les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail quelles que soient la nature et la durée du contrat. Elle intègre les agents recrutés sur des comptes de droit privé dans la fonction publique d'Etat, les collectivités territoriales, la fonction hospitalière et les établissements publics à caractère administratif. La loi impose à tout employeur ayant l'intention de recruter un salarié de procéder à une DPAE

**Est concerné par la DPAE** tout employeur de salariés relevant du régime général de Sécurité sociale ou du régime des salariés agricoles à l'exception des particuliers employeurs de personnel de maison, des stagiaires avec convention de stage, des vendeurs à domicile et des salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger. Les données publiées proviennent des déclarations uniquement pour le secteur privé selon la définition de la DGAFP, hors secteur AZ, UZ et intérim.

Les DPAE correspondent à des **flux d'intentions d'embauche** et non à des embauches effectives ou à des stocks d'emploi.

Certaines données non renseignées sur les DPAE sont estimées (type de contrat, durée du contrat...).

Les données sont provisoires, notamment pour les trois derniers mois.

Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur [www.urssaf.org](http://www.urssaf.org) dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail [open.urssaf.fr](http://open.urssaf.fr).

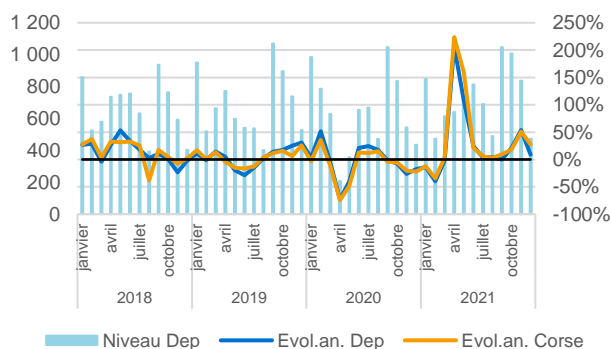
**Au quatrième trimestre 2021, les embauches progressent en annuel en Corse-du-Sud**

Avec 1 143 déclarations supplémentaires en annuel, les embauches progressent de +18,7%. Si la croissance profite à tous les types de contrat, elle reste plus marquée pour les CDI (+27,9%), qui pèsent pour 32% des DPAE enregistrées ce trimestre. Seuls ces derniers augmentent comparés à la période d'avant-crise (+7,1% avec le gain de 154 DPAE), les embauches d'un mois ou moins reculant de 27,7% et celles de plus d'un mois de 1,7%. Dans l'ensemble, 84,2% des déclarations relèvent du tertiaire, dont 36,6% rattachées au commerce et près de 40% aux HCR sont des CDI. Les contrats pérennes représentent la moitié des embauches dans le

secteur de la construction (+3,6% par rapport à fin 2019). Ce dernier ne retrouve cependant pas son niveau d'avant-crise, en raison d'une diminution de 15,8% des CDD d'un mois ou moins (-66 DPAE). Les contrats de courte durée sont concentrés à hauteur de 57,3% dans les autres services. Avec le pass sanitaire, les HCR sont autorisés à poursuivre leur activité malgré une situation sanitaire dégradée dès la mi-décembre. Elles ne retrouvent pas leur niveau de fin 2019, avec la perte de 270 DPAE (-20,1%). Pour ce secteur, les CDD d'un mois ou moins sont en recul de près de 39% (-229 DPAE). L'industrie reste dynamique ce trimestre en Corse-du-Sud.

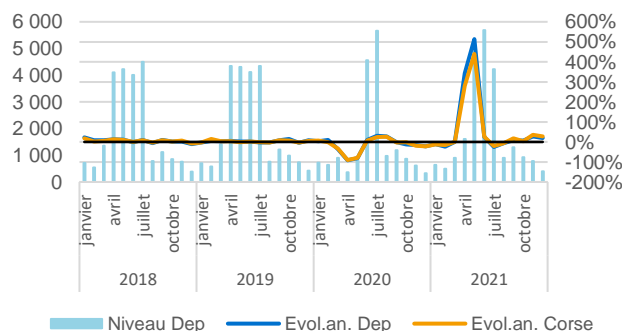
**GRAPHIQUE 1**

**Niveau et évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche en CDI**



**GRAPHIQUE 2**

**Niveau et évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche en CDD de plus d'un mois**



Source : Urssaf

**TABLEAU 1**

**Evolutions des déclarations préalables à l'embauche**

Secteurs d'activité	Déclarations préalables à l'embauche						
	2021T4			2020T4		2019T4	
	Niveau	Part en CDI	Part en CDD de plus d'un mois	Evol DEP	Evol Corse	Evol DEP	Evol Corse
<b>Industrie</b>	<b>350</b>	<b>46,3%</b>	<b>42,3%</b>	<b>23,7%</b>	<b>34,7%</b>	<b>4,8%</b>	<b>16,5%</b>
<b>Construction</b>	<b>793</b>	<b>50,3%</b>	<b>44,4%</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,5%</b>	<b>-5,9%</b>	<b>-10,7%</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>6 110</b>	<b>28,7%</b>	<b>26,2%</b>	<b>21,2%</b>	<b>26,8%</b>	<b>-4,1%</b>	<b>4,0%</b>
Commerce	1 693	39,8%	31,9%	16,8%	23,1%	6,7%	14,9%
Hébergement et restauration	1 076	36,6%	29,9%	56,6%	55,3%	-20,1%	-15,6%
Autres activités de services	3 341	20,6%	22,1%	15,0%	22,7%	-2,8%	5,7%
<b>TOTAL</b>	<b>7 253</b>	<b>31,9%</b>	<b>29,0%</b>	<b>18,7%</b>	<b>23,8%</b>	<b>-3,9%</b>	<b>2,8%</b>

Source : Urssaf



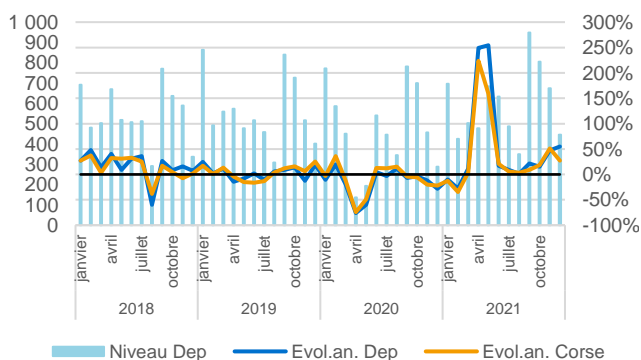
### Forte croissance des embauches en Haute-Corse au 4<sup>ème</sup> trimestre

Ce trimestre, les embauches en Haute-Corse sont dynamiques (+29,4%) et comptent désormais 7 204 déclarations, soit 1 636 DPAE supplémentaires en annuel. Tous les types de contrat améliorent leur niveau d'avant-crise, notamment les contrats pérennes (+17,2% avec le gain de 282 DPAE). 195 DPAE en CDD de plus d'un mois sont recensées dans l'industrie, leur part est de 43,7% dans le total des déclarations du secteur. Comparé à fin 2019, ce dernier est le plus dynamique ce trimestre (+27,8%), avec 97 DPAE supplémentaires. Pour les CDD d'un mois ou moins, 72,8% des déclarations sont rattachées aux autres services, leur part représente plus de la

moitié (59,2%) de leurs DPAE. Les embauches dans la construction sont composées majoritairement de contrats pérennes (-10,9% par rapport à fin 2019). Le recours pour ce secteur à des CDD de plus d'un mois et CDD d'un mois ou mois diminue respectivement de 18,8% et 26,5%, expliquant le recul important des embauches ce trimestre dans ce secteur (-15,2%). Le nombre de déclarations dans les HCR régressent également (-8,4%), indifféremment du type de contrat. 36,1% des DPAE enregistrées par ce secteur sont en CDD de plus d'un mois. Les embauches dans le commerce sont dynamiques (+25,2%) avec 323 déclarations supplémentaires.

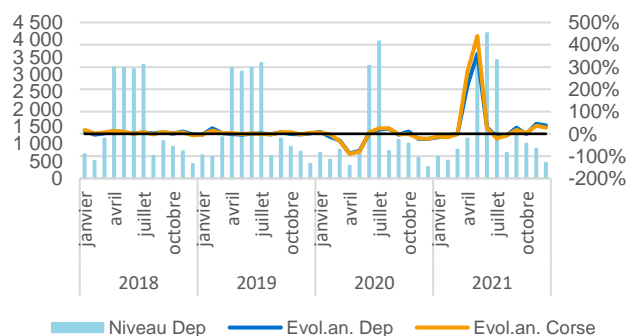
#### GRAPHIQUE 1

Niveau et évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche en CDI



#### GRAPHIQUE 2

Niveau et évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche en CDD de plus d'un mois



Source : Urssaf

#### TABLEAU 1

Evolutions des déclarations préalables à l'embauche

Secteurs d'activité	Déclarations préalables à l'embauche						
	2021T4			2020T4		2019T4	
	Niveau	Part en CDI	Part en CDD de plus d'un mois	Evol DEP	Evol Corse	Evol DEP	Evol Corse
<b>Industrie</b>	<b>446</b>	<b>35,4%</b>	<b>43,7%</b>	<b>44,8%</b>	<b>34,7%</b>	<b>27,8%</b>	<b>16,5%</b>
<b>Construction</b>	<b>740</b>	<b>53,1%</b>	<b>42,0%</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,5%</b>	<b>-15,2%</b>	<b>-10,7%</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>6 021</b>	<b>22,8%</b>	<b>29,8%</b>	<b>33,1%</b>	<b>26,8%</b>	<b>13,8%</b>	<b>4,0%</b>
Commerce	1 606	29,0%	41,9%	30,6%	23,1%	25,2%	14,9%
Hébergement et restauration	754	35,5%	36,1%	53,6%	55,3%	-8,4%	-15,6%
Autres activités de services	3 661	17,5%	23,3%	30,6%	22,7%	14,9%	5,7%
<b>TOTAL</b>	<b>7 207</b>	<b>26,7%</b>	<b>32,0%</b>	<b>29,4%</b>	<b>23,8%</b>	<b>10,6%</b>	<b>2,8%</b>

Source : Urssaf